

EUROAPI entame un nouveau chapitre avec une nouvelle gouvernance et un nouveau management

- **Emmanuel Blin nommé Président indépendant du Conseil d'administration**
- **David Seignolle nommé Directeur général**
- **Perspectives 2024 maintenues**

Paris – Le 9 décembre 2024 – Les fondements du plan stratégique FOCUS-27 étant établis et son financement sécurisé, EUROAPI entame un nouveau chapitre. Le Conseil d'administration de l'entreprise a accepté aujourd'hui la démission de Viviane Monges de ses fonctions d'administratrice et de présidente du Conseil, ainsi que de Ludwig de Mot de ses fonctions de Directeur général. En conséquence, sur la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil a nommé Emmanuel Blin Président du Conseil d'administration, et David Seignolle Directeur général, avec effet immédiat. Dans le cadre de la nouvelle gouvernance, Elizabeth Bastoni abandonne sa fonction d'administratrice indépendante référente ; elle reste présidente du Comité des Nominations et des Rémunérations.

« A la suite du lancement et du financement réussi du plan stratégique FOCUS-27, EUROAPI est désormais en bonne voie pour créer de la valeur à long terme pour toutes ses parties prenantes. Ce fut un honneur de construire et de présider le Conseil pendant plus de trois ans, et d'aider cette entreprise nouvellement créée à faire face à des vents contraires, à innover et à améliorer son efficacité. Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil pour leur soutien inconditionnel et j'adresse mes vœux de succès au management et aux collaborateurs d'EUROAPI pour ce nouveau chapitre de l'entreprise », a déclaré Viviane Monges. « Au nom du Conseil, je veux également remercier Ludwig de Mot pour son engagement envers EUROAPI depuis sa prise de fonctions. Ludwig a joué un rôle décisif dans la mise en œuvre initiale du plan FOCUS-27, une étape indispensable à la future croissance rentable de l'entreprise. »

Emmanuel Blin, membre du Conseil d'administration depuis mai 2022, est un dirigeant chevronné doté d'une grande expérience des industries pharmaceutiques et de santé. Précédemment membre du Comité exécutif de Bristol Myers Squibb en tant que Directeur de la stratégie et responsable mondial de la commercialisation, il apporte à la présidence du Conseil d'administration d'EUROAPI ses connaissances étendues et son sens stratégique. Sa nomination souligne l'engagement d'EUROAPI à renforcer sa position de leader industriel des principes actifs pharmaceutiques (APIs).

“C'est pour moi un honneur d'accepter la fonction de Président du Conseil d'administration d'EUROAPI. L'entreprise est à un tournant passionnant et je suis impatient de travailler étroitement avec le Conseil et l'équipe de direction afin de poursuivre la transformation initiée par Viviane Monges, que je veux remercier pour ses conseils et son implication vis-à-vis d'EUROAPI en tant que Présidente du Conseil au cours des trois années écoulées », a indiqué Emmanuel Blin.

David Seignolle a rejoint le Comité exécutif d'EUROAPI en octobre 2023, apportant sa solide expérience de l'industrie des APIs, afin de diriger les Opérations industrielles du Groupe. Il a auparavant travaillé chez TEVA Pharmaceuticals, où il a occupé plusieurs postes internationaux tels que Directeur des opérations de Teva API en Italie et au Mexique, et vice-président Global Supply

Chain API et Biologics. Avant TEVA, il a également travaillé cinq ans chez McKinsey & Company en France et aux États-Unis où il était spécialisé dans les opérations pharmaceutiques.

“Le Conseil est très heureux de promouvoir David au poste de Directeur général. Depuis qu’il a rejoint EUROAPI, il a fait preuve d’un leadership fort dans un environnement difficile et mouvant. Il est doté de la vision, des compétences et de la rigueur nécessaires à la conduite de la transformation d’EUROAPI et est maintenant prêt à renforcer les fondations du futur développement de l’entreprise, dans l’intérêt de toutes ses parties prenantes, notamment ses collaborateurs, ses clients et ses actionnaires», a indiqué Elizabeth Bastoni, Présidente du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Le 26 juin, l’entreprise a indiqué qu’elle anticipait pour 2024 une baisse des ventes, par rapport à l’exercice précédent, comprise entre -8% et -11% sur une base comparable et entre 4% et 7% de marge de Core EBITDA. Sur la base des chiffres les plus récents, EUROAPI maintient ses perspectives pour l’année 2024. Les résultats de l’exercice 2024 seront publiés le 3 mars 2025.

À propos d’EUROAPI

EUROAPI s’attache à réinventer des solutions de principes actifs pour répondre durablement aux besoins des clients et des patients dans le monde entier. Nous sommes un leader mondial des principes actifs pharmaceutiques avec environ 200 références en portefeuille, offrant une large gamme de technologies, tout en développant des molécules innovantes grâce à notre organisation *Contract Development and Manufacturing Organization (CDMO)*.

Agir pour la santé en permettant l’accès aux thérapies essentielles motive chaque jour nos 3 650 personnes. Grâce à de solides capacités de recherche et développement et à six sites de production tous localisés en Europe, EUROAPI assure une fabrication de principes actifs de la plus haute qualité et fournit des clients dans plus de 80 pays. Le Groupe est coté sur Euronext Paris ; code ISIN : FR0014008VX5 ; mnémonique : EAPI). Rendez-vous sur notre page : www.euroapi.com pour plus d’informations et suivez notre page [LinkedIn](#).

Contact Relations Presse :

Laurence Bollack
Tél. : +33 (0)6 81 86 80 19
mr@euroapi.com

Contacts Relations investisseurs :

Sophie Palliez-Capian
Tél. : +33 (0)6 87 89 33 51
sophie.palliez@euroapi.com

Camille Ricotier
Tel : +33 (0)6 43 29 93 79
Camille.ricotier@euroapi.com

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et ne constituent pas des données historiques. Ces informations prospectives sont fondées sur des opinions, des projections et des hypothèses récentes, y compris, mais sans s’y limiter, des hypothèses concernant la stratégie actuelle et future du Groupe, les résultats financiers et non financiers futurs et l’environnement dans lequel le Groupe opère, ainsi que les événements, les opérations, le développement de services ou produits futurs et potentiels. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les verbes « s’attendre à », « anticiper », « croire », « entendre », « estimer », « prévoir » et d’autres expressions similaires. Les informations et déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures, et sont soumises à des risques, connus ou non, des incertitudes et d’autres facteurs, dont un grand nombre sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle du Groupe. Ceci a pour effet que les résultats, les performances ou les réalisations, ainsi que les résultats du secteur ou d’autres événements peuvent différer sensiblement de ceux décrits ou suggérés par lesdites informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont indiqués et détaillés dans le chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d’enregistrement universel déposé auprès de l’Autorité des marchés financiers (AMF) le 5 avril 2024. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément tout engagement ou obligation de corriger ou de mettre à jour les informations prospectives qui y sont présentées afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées.